

Florennes, le mercredi 12 septembre 2012

Madame Cécile Reman  
Présidente du CRAC Asbl  
Rue du Fourneau, 36  
5620 Saint-Aubin

Madame la Présidente,

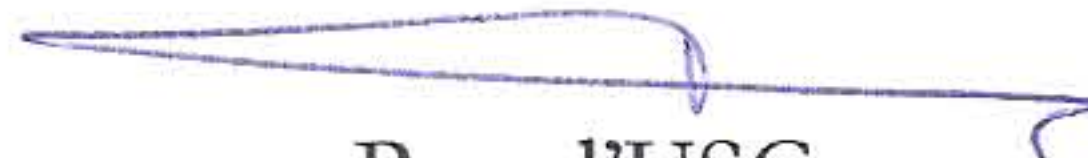
Merci tout d'abord de votre envoi du 21 août dernier qui a retenu toute notre attention.

Comme vous n'avez sans doute pas manqué de le constater à l'occasion de la consultation et du débat menés par le bourgmestre Stéphane Lasseaux à la Salle Saint-Pierre et, dans la foulée, lors de la publication d'un communiqué de presse, l'USC florennoise a signifié son opposition à ce « détestable projet », partageant en cela non seulement vos craintes à propos de la ruralité des lieux où s'implanterait la carrière et la dégradation du cadre de vie des habitants, mais aussi les effets polluants sur les nappes phréatiques.

Nous saluons votre résistance et votre vigilance devant l'avancée de ce projet que nous n'arrivons qu'à freiner. Nous estimons, comme vous, qu'il faut continuer à s'y opposer mais si toutefois, comme vous et nous le redoutons, il devait aboutir, qu'il convient de se préparer à obtenir de Carmeuse une justice la plus réparatrice possible pour tous les habitants de Florennes, comme l'indique la référence aux pages 54 et 55 de la brochure *Les carrières en Wallonie, un monde à découvrir* qui figure à la fin du dossier que vous nous avez gentiment envoyé.

Nous vous remercions encore de votre enquête et de l'occasion que vous nous fournissez de préciser notre position.

Veillez, Madame la Présidente, agréer l'assurance de toute notre considération.

  
Pour l'USC  
Michel Paquet